



Comment faire respecter conditions particulières inscrites dans acte de vente

Par **scabari**, le **25/07/2022** à **17:52**

sur une parcelle de terrain d'environ 2500m² j'ai récemment vendu une partie de cette parcelle de terrain (1200m²) avec inscription dans l'acte de vente de conditions particulières.

Ces conditions étant de faire construire, à la charge de l'acquéreur en limite de propriété, un mur de séparation de 2m de haut, enduit, avec mise en forme en terre végétale le long du mur, avec un portail et un droit de passage... il est également précisé que le mur de séparation sera édifié sur la parcelle du vendeur qui en aura la propriété exclusive.

Si l'acheteur ne respecte pas ou qu'a motivé ces conditions quels sont mes recours ?

Merci d'avance